Le braqueur de Nice venait de bénéficier d'un aménagement de peine, la légitime défense écartée (MàJ)

13/09/2013 à 17h18



Addendum 13/09/13

Le braqueur de Nice venait de bénéficier d'un aménagement de peine

Après l'émotion, les questions. Quarante-huit heures après la mort d'un jeune homme de vingt ans, mortellement blessé mercredi par le propriétaire de la bijouterie niçoise qu'il braquait avec un complice, le passé de la victime – et son suivi judiciaire – pourrait provoquer un début de polémique.

> *Selon nos informations, Anthony A. possédait un casier judiciaire déjà bien fourni, au regard de son jeune âge. Ainsi, la victime avait déjà été condamnée à quatorze reprises (dont treize fois par le tribunal des mineurs) entre janvier 2006 et octobre 2011. Toujours selon nos*

informations, le jeune homme aurait effectué son dernier séjour en prison à Grasse entre les mois d'octobre 2011 et d'août 2013, avant de bénéficier d'un placement sous bracelet électronique. Une surveillance qui a pris fin moins de quinze jours avant le braquage dans lequel le jeune homme a perdu la vie.
Le Point

: Le procureur de la République de Nice, Eric Bedos, n'a pas retenu la thèse de la légitime défense. Lors d'une conférence de presse, il a estimé que « *la vie d(evait) être préservée en toutes circonstances* ». Le procureur a par ailleurs requis l'assignation à résidence avec un bracelet électronique de ce père de famille de 67 ans sans antécédent judiciaire.
(…) Le Parisien

Page de soutien Facebook au bijoutier : ici (déjà 483 000 likes à 17h00)

Addendum 12/09/13

Le père (Pascal) et le frère (Yannick) du voyou abattu s'indignent chez Jean-Jacques Bourdin. Ils estiment qu'il n'y a pas de légitime défense de la part du bijoutier.

"Il a fait des conneries dans sa vie, mais il a jamais fait des conneries comme ça. C'était des conneries que tout le monde a fait : voler un scooter…" – Yannick

"Tout le monde se monte la tête dans ce pays de merde ! Moi j'ai perdu un enfant de 20 ans !" – Pascal

"Mon frère venait de sortir de prison. Il s'est réinséré, il allait être père de famille, il avait un appartement, il

avait tout pour être bien. A mon avis, c'est le choc qu'il allait être papa que ça l'a fait péter un câble, c'est tout !" – Yannick

Jean-Jacques Bourdin s'entretient avec Yann, le fils du bijoutier. Il s'offusque des propos du père du voyou.

"Ils l'ont d'abord tabassé, ils l'ont menacé, agressé dans sa boutique, menacé de mort avec un fusil à pompe chez lui et il n'a fait que riposter. Il l'a fait depuis sa boutique, pas dans la rue." – Yann Turk

Ce jeudi, dans Nice-Matin, retrouvez le témoignage choc du père du jeune braqueur tué, à Nice, par le bijoutier qu'il venait de dévaliser avec un complice, rue d'Angleterre.

Nos reporters ont rencontré la famille du jeune délinquant. Des proches dévastés.

"Pas un enfant n'est destiné à mourir comme ça", confie Pascal, son papa. "Je ne défends pas mon fils, il n'avait pas à faire ça. Mais ça lui coûtait quoi au bijoutier, de le laisser partir ?" […]

Nice Matin
Merci à Zorro des îles
11/09/13

Addendum

Le voleur blessé par balles mercredi matin par le gérant d'une

bijouterie de Nice alors qu'il tentait de le cambrioler est décédé des suites de ses blessures en milieu de matinée.

Le commerçant, **qui a été placé en garde à vue**, a fait feu sur les deux malfaiteurs dans une rue adjacente alors qu'ils prenaient la fuite en scooter, touchant le passager arrière.

Le voleur n'aura pas réussi à commettre son cambriolage. Le bijoutier a ouvert le feu, le blessant grièvement. […]

Les faits se sont déroulés à quelques mètres de la bijouterie "La Turquoise", située rue d'Angleterre et cible d'un cambriolage à la disqueuse dans le passé, rapporte Nice Matin.

Blessé, le cambrioleur gisait sur le sol au niveau de la rue d'Italie, alors que les secours arrivaient sur place. Le secteur à quant à lui été bouclé.
TF1 News